



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**RUPTURE DE MÉDICAMENTS**

*Toujours le même discours...*

La ministre de la Santé nous a servi hier un discours maintes fois claironné depuis plus de 20 ans. Comme si améliorer le circuit de l'information de la chaîne du médicament, attribuer de nouvelles aides financières à l'industrie pharmaceutique, allaient résoudre les problèmes. Chacun peut mesurer les effets négatifs sur l'emploi et l'industrie du CICE, du CIR et autres exonérations fiscales et sociales.

En 20 ans, on est passé d'environ 50 ruptures de médicaments à près de 550 aujourd'hui. Les deux principaux facteurs de cet état de fait ne sont pas évoqués par la ministre.

Dans les années 80, le pays comptait près de 470 entreprises de production du médicament. Aujourd'hui, il n'en reste que 247 et c'est le même phénomène en Europe et dans le monde. Au prétexte de préservation de la compétitivité, c'est toute une industrie qui est mise en péril. Cette rationalisation de l'outil a pour effet de ne plus nous mettre en capacité de répondre aux besoins qui sont sans cesse en progression. Certains médicaments ne sont plus fabriqués que par un site ou deux dans le monde. La moindre défaillance sur ces sites et c'est la pénurie.

Le deuxième facteur étant de sérieux problèmes de qualité et d'approvisionnement. 80% de nos principes actifs sont maintenant fabriqués en Asie, notamment en Chine et en Inde. Là aussi, la moindre difficulté d'approvisionnement – et c'est souvent le cas – stoppe la chaîne de transformation et de fabrication. C'est d'autant plus vrai que cette casse industrielle c'est autant de savoirs et savoir-faire qui ont disparu dans notre pays mettant à mal notre sécurité sanitaire et indépendance thérapeutique.

Et, pendant ce temps-là, la marge financière moyenne des laboratoires est de 40% pour un chiffre d'affaires mondial d'environ 1 100 milliards et pas de pénurie de dividendes pour les actionnaires.

Il faut une véritable politique de redéveloppement de l'industrie, surtout quand il s'agit de santé publique, de bien commun à l'humanité. Cela pose la question de la réappropriation publique. Alors non ce n'est pas de la communication qu'il faut faire Madame la ministre !

Montreuil, le 9 juillet 2019